



Communiqué de Presse de la Maire de Paris
Mercredi 18 mars 2020

Coronavirus : point de situation n°3

24 heures après l'entrée en vigueur des mesures de confinement, je remercie les Parisiennes et les Parisiens d'avoir commencé à appliquer avec rigueur et responsabilité les consignes du gouvernement.

J'adresse tous mes remerciements aux personnels soignants et aux agents municipaux, qui continuent de faire fonctionner le service public parisien.

Notre attention doit se porter aujourd'hui en priorité sur les personnes fragiles et isolées, dont les aidants rencontrent des difficultés pour être à leurs côtés.

J'ai demandé à Ian Brossat, mon adjoint en charge du logement, de mettre en place un dispositif de recensement des situations dans tous les immeubles parisiens.

L'ensemble des gardiens des logements sociaux de la Ville seront mobilisés dans le strict respect des consignes sanitaires en vigueur.

Un contact va en outre être pris dès aujourd'hui avec les gardiennes et les gardiens des immeubles privés.

Toutes les informations devront être remontées au 3975, le centre d'appel de la Ville de Paris.

Un dispositif adapté sera mis en œuvre dans les jours qui viennent pour tous les immeubles ne comptant pas de gardien.

J'en appelle dès à présent aux initiatives et à l'engagement attentif des Parisiennes et des Parisiens pour venir en aide à leurs voisins les plus vulnérables.

Par ailleurs, je rappelle que 500 000 masques provenant des stocks stratégiques de la Ville ont été mis à la disposition des médecins, infirmiers et personnels de santé parisiens. Afin d'assurer une livraison au plus près de leurs lieux d'exercice, la distribution gratuite de ces masques se fera par le circuit traditionnel d'acheminement en pharmacie. La Ville livrera aussi des masques au siège des nouvelles Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des Maisons de santé pluri-professionnelles qui se chargeront de fournir les professionnels qui y sont rattachés.

Enfin, pour continuer à permettre les courses en produits frais des Parisiennes et des Parisiens, les marchés alimentaires demeurent ouverts, dans le respect de strictes consignes d'espacement des étals et de respect des gestes barrière, dont la préservation d'une distance minimale entre les personnes. Ces consignes seront systématiquement rappelées à l'entrée des marchés.

Contact presse :
Service de Presse - presse@paris.fr - 01 42 76 49 61